Muradean

~~Fr. 1~~ 27513

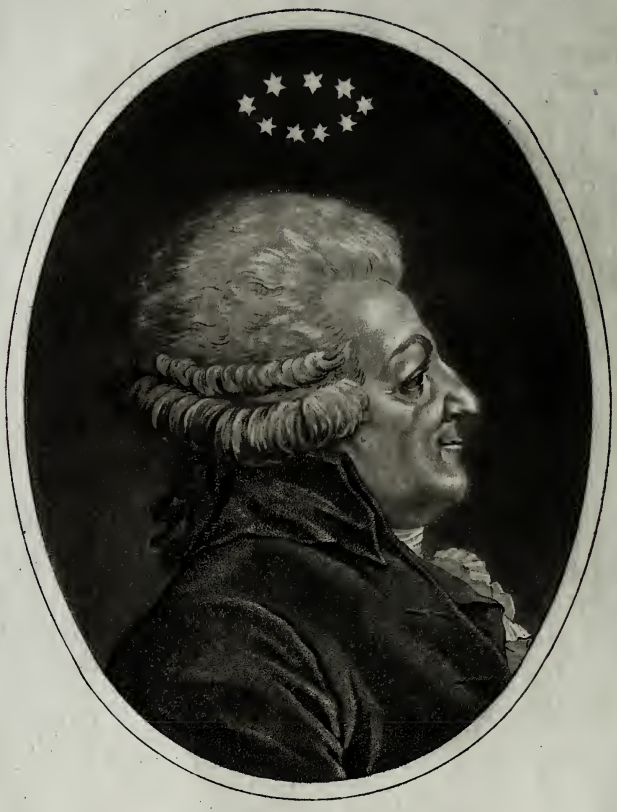

MIRABEAU

Pithou Fric 4'
27513
Case
Fric
23790

ABRÉGÉ
DE LA VIE
ET DES TRAVAUX
DE M. DE MIRABEAU,
AVEC SON PORTRAIT,

Suivi de son Testament, de son Oraison Funebre et de son Epitaphe.

Par PITHOU.

Se trouve à Paris,

Chez { L'AUTEUR, rue du Plâtre-Saint-Jacques, n°. 28,
DESENNE, au Palais-Royal;
Et les autres marchands de nouveautés.

Prix, vingt-quatre sols.

Nota. Le portrait seul se vend 1 l. 4 s., et le tout se trouve réuni dans cet ouvrage pour le même prix.

THE NEWBERRY LIBRARY

ABRÉGÉ

DE LA VIE

ET DES TRAVAUX

DE M. DE MIRABEAU,

AVEC SON PORTRAIT,

Suivi de son Testament, de son Oraison funebre et de son Epitaphe.

La lumiere donne la vie, les ténebres la mort.

EXPOSITION.

S'IL est au monde une chose qui mérite d'intéresser les Patriotes François, c'est la vie de l'homme qui a joué un si grand rôle dans notre révolution, et qui a le plus contribué au grand et magnifique édifice de notre constitution.

Mirabeau avoit apporté de vastes connois-

sances à l'assemblée, et un desir ardent de changer les destinées de l'empire. Génie observateur et profond, il avoit prévu les changemens que la masse de lumiere répandue parmi les Français pouvoit produire, et il s'étoit réglé en conséquence; il s'étoit dit: je périrai, ou les choses changeront totalement de face. Mais un sang appauvri par une intempérante jeunesse, ensuite enflammé par cette passion sublime de régénérer la nation, n'ont pu le faire arriver au dernier terme de ses espérances.

Ses innombrables travaux, joints aux causes que je viens de déduire, avoient aussi contribué à altérer les principes de sa vie, qu'en aucun tems il n'avoit ménagée; et il en abregeoit encore le cours dans les orages de la tribune, où il étoit si souvent battu par les ouragans et les tempêtes.

Le repos lui étoit presque inconnu; souvent le peu de sommeil qu'il se reprochoit de prendre, étoit troublé et interrompu par les idées importunes et les obstacles de ses adversaires, qui avoient arrêté ou ralenti sa marche dans ses savantes discussions ou dans ses projets de décrets.

Plus souvent il étoit interrompu par ces pen-

sées dominantes qui agitent et tourmentent ces génies créateurs et ardens, qui finissent toujours par sacrifier leur repos, afin de les fixer sur le papier, crainte qu'elles ne leur échappent.

Pour y satisfaire donc, il se levoit en sursaut, et profitant du calme de la nuit, si favorable au génie, il se trouvoit que, sans s'en appercevoir, il avoit passé trois ou quatre heures à un travail qui le minoit d'autant plus que sa situation étoit plus critique.

Ces heures avoient éclairci beaucoup de points et tranché de grandes difficultés; mais plus l'application étoit grande, plus un temps passé de la sorte prenoit sur sa santé.

Enchanté de ses nouvelles découvertes qui devoient lui donner plus de prépondérance dans l'assemblée, et justement satisfait de l'emploi de son temps, il faisoit taire les murmures de la nature, et leur imposoit silence par des boissons échauffantes qui lui donnoient de nouveau une activité productive et vivifiante, mais qui accéléroient sa ruine.

Semblable en cela à ces arbres fruitiers que l'avarice épuise en peu de temps par trop d'engrais qui les brûle, et les font mourir:

mais n'étendons pas plus loin cette exposition.

CHAPITRE PREMIER.

AINSI que le valeureux et magnanime Henri dut son génie et une partie de sa gloire, à sa mere, de même Mirabeau dut cette grande émulation enflammée et une grande partie de la sienne, à son pere.

Celui-ci fut assez courageux pour braver en tout temps et en toute occasion, la haine de la cour et celle des ministres.

Au péril de sa vie, il fit des ouvrages qui lui mériterent les honneurs de l'incarcération, parce que, peut-être, l'on n'osoit pas davantage; car la lâcheté est fort craintive. Quoi qu'il en soit, le pere de notre héros fut mis deux ou trois fois à la Bastille, sans être corrigé de répandre des vérités qu'il croyoit utiles à son pays.

De tels exemples ne sont pas perdus pour des têtes inflammables, qui, pareilles à des volcans, bruyent long-temps dans leurs cavités jusqu'à ce que les vents les fassent exploser.

Alors l'éruption se fait avec fracas, et la terre est couverte au loin de matieres bythumineuses que le gouffre a jettées de son sein enflammé; ainsi les passions sublimes agitent le sein de l'homme et le mettent en mouvement pour lui faire produire des chef-d'œuvres immortels.

Rien ne peut résister à ces torrens de feu, qu'une étincelle céleste a allumés; ils ravagent la nature ou ils l'embellissent de nouveaux charmes: or, tel fut Mirabeau. Mais il faut, pour l'intelligence et la satisfaction des lecteurs, reprendre les choses de plus loin.

Celui qui devoit se distinguer de tous les hommes de son siecle, et peut-être de tous les temps, à arracher des éloges de l'envie même, eut une jeunesse fougueuse: il ternit d'abord ses grandes qualités; il manqua aux premieres, à celles sans lesquelles toutes les autres ne sont que de brillans météores; en un mot, dans ses premieres années, la reconnoissance, la probité ne lui furent pas assez recommandables; il étoit un franc polisson, un franc vaurien, pour ne pas dire plus.

Néanmoins il travailloit déjà à jetter les fondemens de ce trésor de gloire qu'il a acquis et

mérité par ses travaux, et une meilleure conduite.

Il fit successivement des ouvrages qui eurent de la réputation, parce que le germe précieux de ces grandes idées réformatrices et universelles, devant lesquelles les illusions mensongeres et les préjugés doivent tomber, y étoient semées avec profusion; et il faut le dire, le temps étoit favorable à leur fermentation. D'ailleurs ce qui n'étoit presque jamais arrivé, s'étoit fait jour à travers les chimeres de ce monde, pour venir au-devant de lui: car, il faut des circonstances appropriées au talent pour pouvoir les mettre en œuvre, les développer, en faire voir le jeu, la puissance et l'étendue à tout ce qui respire: or, l'esprit philosophique avoit préparé cette époque; cet esprit qui tend à la perfection des gouvernemens, s'étoit beaucoup accru depuis que l'on méditoit les Renal, les Mably, les Montesquieu, les Franklin, et sur-tout Rousseau.

On ventoit hautement la constitution anglaise, et bien plus encore celle des Américains.

Les arbitres des destinées des empires avoient parlé, et on les avoit enfin entendus. L'expérience récente de la révolution Américaine, la

permanence de son bonheur, avoit achevé de nous ouvrir les yeux sur nous-mêmes.

L'évidence de l'atrocité, de la monstruosité du pouvoir féodal et du regne arbitraire, sont palpables ; celle sur la superstition et le fanatisme ne l'est pas moins ; donc il falloit que toutes ces horreurs tombassent ensemble, comme cela est arrivé ; mais il falloit plus que la massue d'Hercule pour écrâser cet hydre dont les têtes étoient bien plus multipliées, et par cela seul infiniment plus redoutables.

Une chose qui a contribué plus encore que toutes les autres à la révolution, c'est que l'état penchoit vers sa ruine depuis long-temps, et qu'il n'étoit plus qu'à un doigt de sa perte, quand l'explosion qui s'est faite a fait sentir sa commotion dans tout l'empire.

L'abîme étoit donc ouvert pour engloutir le royaume ; et Calonne, cet esprit inventif en ressources subsidiaires, n'en trouvoit plus aucune pour temporiser.

Ses successeurs s'abuserent un moment, mais il fut de courte durée.

Le mal étoit donc, comme je l'ai dit, à son comble, et il ne restoit, pour sauver l'état, que des moyens violens ou l'assemblée de la nation, déli-

bérant elle-même sur les maux que lui avoient faits les ministres sous l'empire du despotisme.

La cour prit ce parti, parce que le roi et Necker lui étoient favorables. Quelques motifs que l'on suppose à ce dernier, il est de fait que c'est à lui que nous devons l'assemblée nationale, au lieu des états-généraux que nous aurions eu.

Maintenant que je crois avoir indiqué la majeure partie des causes de nos grands événemens, je reviens à Mirabeau.

On a faussement dit dans le temps que c'étoit par dépit contre les nobles qu'il s'étoit jetté à la tête du peuple. Le fait est qu'il connoissoit trop bien les crimes de son ordre pour se dévouer à lui. D'ailleurs quand il n'auroit pas eu les motifs de toute justice envers ceux desquels il s'étoit déterminé à embrasser la cause, il se devoit à lui-même, à sa réputation de philosophe, ami de la liberté, de le faire. Tergiverser dans une action de cette importance, l'eût rendu le plus méprisable de tous les hommes, d'après ses principes politiques consignés dans tous ses ouvrages.

Déjà il avoit abjuré ces distinctions odieuses

que s'arrogeoient l'orgueil et l'ignorance, pour n'honorer que le mérite par-tout où il le trouvoit: or, avec de telles dispositions, il étoit bien préparé à remplir la mission dont il s'étoit chargé.

Il prit donc ces engagemens sacrés, qui lient un homme par tous les points de son existence à la cause qu'il embrasse avec un assentiment médité et réfléchi ; et dans ce parti éminent, il s'éleva à la hauteur de ces législateurs qui ont tonné du sein même des orages. Je ne crains point d'en recevoir le démenti de la part de ses envieux, de ses ennemis, et encore moins de ses adversaires.

Il flotta quelquefois dans le choix des moyens de vaincre l'opposition, et jamais dans la résolution de tout sacrifier au desir d'assurer à la cause qu'il défendoit, un triomphe immuable. Et telle est la puissance attachée aux talens rares, telle est la confiance des nations à ces génies heureux et à la magie de leurs paroles; que, si on en croit l'histoire, les destinées des empires dépendent absolument d'eux.

Si, comme des ouragans, les passions avoient entraîné Mirabeau à son aurore, elles en ont

fait le martyr de la révolution; elles l'ont enchaîné à la régénération qui exigeoit de lui des travaux si immenses, qui l'ont épuisé, et l'ont précipité dans le tombeau.

CHAPITRE II.

Son génie observateur, les disgraces qu'il éprouva, ses voyages, et d'autres stymulans, en firent un penseur profond.

Il scruta l'homme, et il vit avec horreur que les marques flétrissantes de l'esclavage avoient sillonné son front, éteint le feu sacré de la liberté, et effacé de son ame les vrais sentimens de fraternité et d'humanité.

Dans ces angoises, il prit la plume pour écrire contre le despotisme; il écrivit ensuite contre les lettres-de-cachet, dont on avoit été prodigue à son égard. En troisieme lieu, il publia un ouvrage sur ce qui pouvoit perpétuer les distinctions ou en faire naître d'équivalentes: mais si ces productions lui méritèrent d'un côté de l'honneur, de l'autre elles lui valurent un mépris affecté, et dans le fait, une haine implacable. D'abord il n'étoit qu'un fou, un écervelé digne

des Petites-Maisons ou d'un lieu de correction ; maison ne tarda pas à le taxer de trahison, de lâcheté et de scélératesse pour s'être déclaré partisan de la *canaille*, au détriment de son ordre et de son origine illustre.

Ces essais étoient les élans précurseurs de ces discours véhémens que le génie fécond devoit enfanter un jour, et qui devoient lui procurer l'immortalité en le faisant cesser de vivre.

Cet exposé doit rendre nos lecteurs impatiens de le voir sur la scene majestueuse où il va représenter une nation, qui peut, par son organe, devenir la premiere du monde.

Immédiatement après l'installation, Mirabeau fit des lettres à ses commettans, où regnoit cette liberté de penser qui laisse de côté le faux vernis de politesses et bannit toute entrave. A ses lettres, qui ne furent qu'à la dixieme, succéda le Courier périodique de Provence, dont le premier n°. fut arrêté par arrêt du conseil. La vengeance de l'auteur fut de rendre ridicule et l'arrêt et le conseil lui-même, comme jadis Rousseau avoit rendu Christophe de Beaumont, archevêque de Paris, et son mandement, la risée des enfans, avec sa lettre de la Montagne.

La grandeur et la puissance n'ont pas beau

jeu, quand elles veulent se mesurer avec l'esprit, les talens ou la science.

De tous les moyens de se faire des ennemis en très-grand nombre, celui de braver le sot orgueil des gens en place, est le plus prompt et le plus dangereux, parce qu'ils se liguent tous pour écraser l'*audacieux*, le *téméraire*, qui, sans aucun respect pour la grandeur, ose lever le voile qui couvre sa puérilité et sa bassesse.

Lorsqu'on représentoit à Mirabeau de ménager *les honnêtes gens*; non, disoit-il, non pas ceux de cette espece qui ont tout usurpé jusqu'au nom d'hommes, puisqu'ils ne sont que des chenilles, de vils insectes qui semblent n'être sur la terre que pour dévorer l'espece humaine, et en faire à leur bon plaisir. Jusques-là il avoit raison; mais, d'un autre côté, il étoit injuste et sacrifioit à son amour-propre, la plus démesurée de toutes les foiblesses. Mirabeau étoit jaloux de la faveur publique, et il l'étoit exclusivement; sur-tout, il étoit jaloux de la primauté dans la science de l'administration, cette sublime politique qui régit l'univers, et Necker étoit alors l'idole de la France.

A ce puissant motif de haîne il s'en joignit d'autres encore. Les dédains du ministre dans

quelques occasions délicates, acheverent d'ulcérer le cœur altier de Mirabeau, qui, dès ce moment critiqua toutes ses opérations, sans aucun égard pour la vérité, et sans ménagement pour sa personne. Ainsi, on peut dire qu'il n'a pas peu contribué à lui faire perdre la haute considération où il avoit été, et finalement à sa disgrace.

Ce sont là les ombres du tableau, bien rachetées par les superbes effets de lumiere qui y sont répandus avec profusion, si l'on peut s'exprimer de la sorte. On entend, sans doute, que par ces effets de lumieres nous voulons désigner ses travaux, qui souvent ont éclairés l'assemblée nationale. Effectivement, ils sont tellement admirables, qu'ils ont subjugué, qu'ils subjugent encore tous les bons esprits.

Sur ce qu'il entendoit répéter à tous propos par les détracteurs de nos meilleures productions, ces paroles si insignifiantes : *Ce sont des mots :* il leur ferma la bouche, et fit tomber cette pitoyable critique des sots, en leur disant avec le ton majestueux qui en impose : Oui, ce sont *des mots*, mais ces mots-là sont ceux du génie, avec lesquels on régit l'univers, tandis que les paroles vagues des imbécilles n'excitent

que les mépris pour ceux qui les proferent.

L'assemblée du tiers (comme on disoit alors) se continuoit, et malgré la foiblesse des uns et l'incapacité de plusieurs de ses membres, elle soutint la résolution qu'elle avoit prise de vérifier les pouvoir de tous les députés en commun, et de ne voter que par ordre; et malgré toutes les tentatives et toutes les suggestions de la cour et des deux ordres privilégiés, elle fut inébranlable, et l'état fut sauvé.

On sait comme elle se constitua en assemblée nationale, et ses débats avec la puissance royale, et on n'a pas oublié comme elle en triompha par la vigueur de ses arrêtés, qu'elle convertit en décrets, qui donnerent lieu enfin à ses ennemis de provoquer la fameuse séance royale, où ils échouerent par l'intrépidité de nos dévoués mandataires.

Cette séance, à laquelle on a donné le nom de forfaiture et de trahison, aulieu de royale, s'étoit tenue avec tout l'appareil du despotisme; on vouloit en imposer, et on indigna.

Le roi, dont on avoit surpris la religion, et qu'on avoit sans doute flaté qu'il ne trouveroit aucun obstacle à sa volonté suprême, prononça un discours conforme aux vues de ceux qui voyoient

voyoient s'échapper de leurs mains l'empire du despotisme ; bref, le roi cassoit et annulloit, de sa certaine science, pleine puissance et autorité royale, tous les arrêtés de la soi-disant assemblée nationale, sous telle dénomination que ce puisse être, d'arrêté, de décret, etc. Je ne sais pas même si l'odieux, le ridicule de l'étiquette, *car tel est notre bon plaisir*, n'y étoit pas.

Cette cassation, cette annullation des actes des représentans de la France, avoient enflâmé les esprits magnanimes que rien ne peut surprendre ni intimider ; Mirabeau, sombre et farouche, disoit dans son âme, non, non, cela ne sera pas ; les conseils des flateurs et d'une cour perfide ne prévaudront point sur ce que les représentans de la nation ont fait pour son avantage.

Le roi, en sortant, avoit ordonné à l'assemblée de se retirer. Cet ordre parut à nos athlètes célébres le complément de l'autorité arbitraire, et n'en tinrent pas compte.

Le grand-maître des cérémonies vint donc le leur signifier de nouveau, et c'est ici que se signale Mirabeau.

Allez dire à ceux qui vous envoyent que la

nation assemblée n'a d'ordre à recevoir que d'elle-même, sortez. Bailly ajouta : Nous ne désamparerons d'ici que morts pour la patrie, si l'on exerce la violence.

Ces fieres réponses, jamais on n'en avoit ouie de semblables, ces fieres réponses firent pâlir et baisser le front d'une cour trop long-temps superbe et despotique, qui n'avoit jamais trouvé jusqu'à ce moment d'obstacle à ses volontés, si odieuses fussent-elles.

Ce fut-là peut-être la plus belle occasion qu'eut Mirabeau de faire éclater son zele pour la cause commune, de montrer son dévouement et son patriotisme.

Cette scène lui fit un honneur infini, ainsi qu'à tous ceux qui la soutinrent avec la même intrépidité ; dès-lors l'estime, la confiance, et la vénération du peuple leur furent acquises comme à ses libérateurs ; on ne parloit d'eux qu'avec transports, et ils redoublerent encore après l'expulsion de l'armée, que Mirabeau avoit demandée avec de si vives, de si continuelles et de si pressantes instances.

On sait que cette armée, dont le public ignoroit la destination, bloquoit Paris et Ver-

sailles ; on sait qu'elle donnoit de justes alarmes à tous les bons citoyens.

Que signifient ces troupes, dont la plupart sont auxiliaires, se demandoit-on avec frayeur ? Est-ce contre la liberté des citoyens qu'on les a armés, ou pour intimider l'assemblée nationale et se rendre maître de ses délibérations ? Nous ne pouvons pénétrer ce mystere d'iniquité ; mais dans tous les cas, nous ne voyons dans cette armée, dans cette artillerie, qui grossît tous les jours, que des projets criminels ; et voici comme Mirabeau s'en explique dans son adresse au roi.

Que veut dire cet appareil menaçant ? où sont les ennemis de l'état et les vôtres qu'il faut subjuguer ? où sont les rébelles, les ligueurs qu'il faut réduire ?

Une voix unanime crie dans la capitale et dans toute l'étendue du royaume : nous chérissons notre roi ; nous bénissons le ciel du don qu'il nous en a fait dans son amour ; nous verserons notre sang pour sa personne sacrée ; mais qu'il nous ôte nos alarmes. Ah ! sire, quel roi fut jamais tant aimé, et quel roi mérite mieux de l'être que le restaurateur de la liberté ! Rendez-vous, nous vous en conjurons, rendez-vous à

nos sollicitations ; elles sont justes, pressantes et dignes de votre cœur paternel.

Cette premiere adresse n'eut point d'effet, parce que le roi, obsédé par les courtisans, se laissoit trop facilement diriger par eux ; il fit une réponse néanmoins, mais nullement satisfaisante pour ceux qui en pénétroient bien le sens ; et pour dire le mot, l'assemblée en fut mécontente.

Ces nuages élevés de toutes parts, mais particulierement entre le trône et l'assemblée, grossirent encore beaucoup après l'expulsion de M. Necker, alors regardé comme l'ange tutélaire de la France.

La position critique de Paris augmentoit chaque jour, et avec elle les murmures ; la disette commençoit à se faire sentir vivement aux malheureux, à cette foule inombrable de gagne-deniers, qui vivent au jour la journée, et cette armée de mauvais augure sembloit postée autour de la ville pour l'affamer.

Cette situation de la capitale détermina l'assemblée à envoyer une nouvelle députation au roi, plus considérable et plus instante que ne l'avoit été celle qui avoit porté l'adresse dont nous avons parlé. Celle-ci fut plus mal accueillie

encore. La réponse du monarque s'en ressentit, elle fut séche et réprimante ; il annonçoit la résolution de persévérer de garder l'armée, comme nécessaire à la tranquillité publique.

Lorsque la députation eut rendu compte de sa mission, l'assemblée fit sur le champ les déclarations suivantes :

Que M. Necker et les autres ministres renvoyés emportoient avec eux l'estime et les regrets de la nation.

Déclare qu'effrayée des suites funestes que peut entraîner la réponse de sa majesté, elle ne cessera d'insister sur l'éloignement des troupes extraordinairement assemblées auprès de Paris et Versailles, et sur l'établissement des gardes bourgeoises.

Déclare de nouveau qu'il ne peut exister d'intermédiaire dans ses communications avec le roi.

Déclare que les agens civils et militaires de l'autorité sont responsables de toute entreprise contraire aux droits de la nation et aux décrets de l'assemblée nationale.

Déclare que les ministres actuels et les conseillers de sa majesté, de quelque rang, état qu'ils puissent être, sont personnellement res-

ponsables des malheurs présens, et de tous ceux qui pourront en être la suite.

Mirabeau, toujours debout pour le salut de la république, avoit rédigé les adresses ; il avoit eu la meilleure part à ces déclarations qui devoient contenir les aristocrates.

Néanmoins la foudre grondoit au loin et sembloit nous menacer de quelques violens orages. Il faut les prévenir, disoit-on hautement, il le faut ; la nécessité nous y contraint ; c'est pourquoi le 13 juillet 1789, les électeurs de Paris assemblés à l'hôtel-de-ville, arrêterent et proclamerent la création de la milice parisienne et l'établissement de soixante districts, où les citoyens pourroient s'assembler et délibérer sur les moyens de sauver la patrie. Le 14 Paris prend les armes, arbore l'étendard de la liberté, renverse la bastille, les bastilleurs et ceux qui servoient le despotisme, en même-tems qu'il se met en garde et prend des précautions contre l'ennemi qui est à ses portes.

Cette scène de sang, et la justice, et la contenance belliqueuse du peuple, consterne la cour et lui fait tenir un autre langage.

Le roi vient à l'assemblée nationale sans aucun appareil ; il vient conférer avec les représentans

de la France, et se mettre sous la sauve-garde de la nation, et assurer ses mandataires qu'il avoit déféré à leurs conseils, que les ordres les plus précis de faire retirer l'armée étoient donnés.

Cette démarche du monarque, sa loyauté bien connue, lorsqu'il n'agit que d'après son cœur, lui méritèrent plus que jamais l'amour des François. Il fut reconduit au château au milieu de tous les députés et aux acclamations générales de tout le peuple.

L'assemblée de retour de la conduite faite au roi, arrête sur le champ une députation nombreuse aux électeurs de Paris, pour y porter cette nouvelle si heureuse à la fois pour le peuple et pour le monarque.

La députation fut reçue avec cette allégresse qui charme tous les cœurs et satisfait tous les esprits. Le résultat, M. de la Fayette fut nommé commandant de la garde nationale, et M. Bailli maire de ville.

Si jamais on a pu dire, à quelque chose malheur est bon, c'est dans cette occurrence, où il sembloit que toutes les âmes s'échauffoient et s'électrisoient au feu du patriotisme, pour brûler pour la liberté. Cette commotion se fit sentir jusques dans l'assemblée nationale, et

convertit quelques endurcis à l'ancien système.

A l'ouverture de la séance du lendemain, Mirabeau fit la motion de demander au roi le renvoi de tous les ministres, dont les conseils perfides avoient produit ces scènes désastreuses; de plus en plus ce député intrépide s'acquéroit l'estime publique, et prenoit par ce moyen une grande prépondérance dans l'assemblée; il influoit beaucoup dans toutes ses délibérations, par le coup-d'œil rapide et sûr qui embrasse toute les opinions, et les réduit chacune à leur valeur intrinseque.

CHAPITRE III.

La tempête dissipée, grace aux vrais patriotes; le roi se rendit à Paris pour satisfaire aux desirs de ses habitans, qui firent éclater les transports d'une joie sans pareille.

Il y eut de grands débats dans l'assemblée nationale, pour savoir si la constitution commenceroit par un décret sur les droits de l'homme, ou s'ils seroient subséquens à la constitution; il fut décidé, par un décret, que les droits auroient la priorité; Dès-lors Mirabeau tra-

vailla jour et nuit à la rédaction des articles, et au bout de deux jours il les déposa sur le bureau. Si on ne les a pas parfaitement suivis, on peut dire du moins que c'est sur les bases qu'il avoit posées qu'on les a décrétés tels qu'ils sont.

Une chose digne de lui, dans cette affaire, c'est l'abandon qu'il en fit, comme d'un travail précipité : disant que de tous les despotismes le seul bon étoit celui qui étoit inflexible dans les rédactions.

Il étoit si difficile sur ce point, qu'il en trouvoit rarement qui le fussent à son gré.

Plus d'une fois il avoit failli succomber sous les traits des libellistes, et sous ceux de la calomnie ; et malgré cela il ne vouloit pas que l'on s'en occupât un instant, sur-tout de ceux qui attaquoient les membres de l'assemblée.

Laissons-là ces monumens stériles de la malice humaine ; nous ne les empêcherons pas, et nous perdrons un temps précieux qui doit être consacré tout entier à la patrie, qui nous a délégués pour la sauver.

De telles maximes paroissent au-dessus des forces humaines, et néanmoins il les mit en pratique avec beaucoup de sécurité ; peut-être

étoit-il à ce sujet comme Voltaire, qui aimoit mieux que l'on dît du mal de sa personne ou de ses écrits, que de n'en point parler.

Un jour, celui-ci étoit extrêmement sombre et taciturne, malgré la nombreuse et bonne compagnie dont il étoit souvent entouré; cette tristesse avoit inquiété tous ceux qui l'adoroient, ou qui en faisoient semblant.

Cela se passera, dit une dame qui le connoissoit bien; c'est un mouvement de jalousie contre le roué de Desrues dont on ne cesse de parler depuis quelque tems, à son grand préjudice; et la dame avoit dit vrai.

Si les grands hommes n'avoient pas de ces petitesses qui consolent la médiocrité, ils ne seroient pas supportables; ils ont déjà assez de leur supériorité pour faire le désespoir de tous ceux qui en sont à une distance immense.

Que l'on me passe l'épisode et la digression, elles ne sont pas longues ni l'une ni l'autre, et je les trouve, quant à moi, assez piquantes pour mériter place dans cet abrégé.

Lorsque la grande question des deux chambres fut agitée, Mirabeau, qui n'étoit pas de l'avis de ce partage, s'en exprima vivement; on lui dit avec menace et indignation qu'il avoit

compromis plusieurs personnes et scandalisé tout le monde.

Tant-pis, si la vérité blesse les uns, et scandalise tout le monde; mais je ne m'en désisterai pas pour cela. Je vais vous dire mieux, c'est que toute ma vie j'ai redouté d'indigner la raison, et jamais les individus, qui font tous leurs efforts, comme vous faites à ce moment pour s'en éloigner.

Par ses saillies, il rendoit ses adversaires furieux, mais sans réplique.

Sur les observations que le roi fit sur les droits de l'homme qui lui avoient été portés à sanctionner, plusieurs députés les trouvoient insolites et mauvaises. Je vois cela bien différemment que vous, dit notre fameux observateur.

Certes, il vaut mieux qu'un roi dise : *Voici ce que je pense*, que *voici ce que je ne veux pas.* Cette justesse d'esprit, qui ne choquoit personne, lui mérita cette fois tous les suffrages.

Son discours improviste sur le décret qu'il s'agissoit de rendre sans désemparer sur le mémoire de M. Necker, touchant l'adoption de son plan sur les finances, est un de ces chef-d'œuvres que le génie le plus heureux se feroit

gloire d'avoir enfanté, n'eût-il fait que cela dans sa vie.

Après beaucoup de raisons alléguées sans beaucoup de succès, voyant augmenter les incertitudes de l'assemblée sur une chose qui avoit des inconvéniens, mais cependant indispensables, il prit le ton convenable aux circonstances.

Vous balancez, vous flottez d'incertitude en incertitude, et le temps se passe, et l'état chancelle; enfin, vous différez d'adopter le plan. Est-il parmi nous quelqu'un qui en ait un meilleur à proposer? qu'il parle. Vous doutez du succès, et moi aussi; mais aux maux extrêmes, de prompts remedes; car, ce dont vous et moi, et personne au monde, ne peut douter, c'est que tous les malheurs à-la-fois nous menacent et nous atteignent à l'instant, si nous n'essayons pas des moyens qui nous sont offerts pour les écarter. Vous voudriez pénétrer dans l'avenir; regardez-le; il est là tout près de nous. L'abîme qui est prêt à nous engloutir, voyez, il est dans la banqueroute qui vous saisit d'épouvante.

Dites, si quelqu'un de ces mauvais génies que l'on a cru présider aux choses humaines, vous apparoissoit et vous dit:

« Jettez dans ce gouffre tous les créanciers de l'état ; le gouffre va les dévorer et se refermer » : vous frémiriez d'horreur : eh ! bien, le sort que vous leur prépareriez par la banqueroute, seroit cent fois plus cruel et plus affreux que cette mort prompte, qui les délivreroit dans un instant de tous les maux que la banqueroute les forceroit à dévorer.

Vous redoutez des sacrifices ? Sont-ils donc plus redoutables que l'infamie, qu'une ruine entiere ? Dites, qu'aurez-vous conservé à ce peuple, lorsque ce peuple lui-même sera au désespoir ?

Eh quoi ! dans ce moment où le danger étoit plus dans nos imaginations, que dans les événemens, j'ai entendu dire, dans cette assemblée :

Catilina est aux portes de Rome, et nous délibérons !

Catilina n'a jamais existé pour nous ; il n'a jamais existé de Catilina aux portes de Paris, et vous délibérez tandis que la banqueroute est aux portes de votre honneur ! Vous demandez du temps ! sachez que la nécessité n'en peut accorder, et que la nation est perdue, si ses

représentans ne décrétent pas, sans désemparer, toutes les propositions du ministre.

La vérité présentée avec ce feu, avec cette éloquence rapide qui entraîne, fut couronnée du plus brillant succès, et la France fut encore une fois sauvée par son génie.

Les grandes questions d'état étoient extrêmement familieres à Mirabeau; ce qui lui donnoit la facilité de les assimiler à celles qui ne devoient être que des réglemens, ou de les adapter à celles qui étoient constitutionnelles. Un jour il en mit une très-importante sur le tapis qui auroit de grands avantages et de très-grands inconvéniens, et par cela même très-délicate. Cette question étoit l'admission des ministres du roi à l'assemblée nationale comme députés: car alors on ne pouvoit leur contester qu'ils auroient eu la confiance du peuple au moment de leur élection. Il ne fut rien statué là-dessus, et il faut croire que l'on pensa que ces deux places étoient incompatibles.

Une affaire d'une plus haute importance alloit occuper tous les esprits. La motion de l'évêque d'Autun sur les biens du Clergé mit pour ainsi dire l'assemblée et toute la France en combustion. Les athlètes pour et contre s'exercerent

long-temps à un combat auquel étoit artaché un point d'honneur et des richesses immenses. A son ordinaire, Mirabeau étoit un des généraux de l'armée plébéïenne, et contribua beaucoup à faire remporter la victoire.

C'étoit-là une conquête si importante, qu'elle suffira pour faire face aux prodigalités et aux dilapidations de trois ou quatre regnes. La toison d'or, le Pérou et le Pactole n'étoient que des bribes de richesses en comparaison de cette pierre philosophale.

Les troubles qui agitoient le royaume firent décréter la loi martiale sur la motion de Mirabeau. Par la force de ses raisons, il fit aussi décréter que les banqueroutiers et les enfans des faillis ne pourroient parvenir aux charges. Sur ce qu'il représenta les dangers des passeports accordés trop facilement aux délégués de la nation, pour s'absenter sur de vains prétextes, il fut allégué que ceux qui faisoient des loix ne devoient pas être esclaves. Vous vous trompez, reprit M. Voidel, nous devons l'être, afin que la France soit libre. Quitter un poste de cette importance dont on nous a bien voulu honorer, est une perfidie punissable, une véritable lâcheté.

Régénérer les mœurs par l'émulation de la gloire, est aussi une pensée de Mirabeau, qui fut adoptée avec acclamation.

Pour varier un peu les matieres, nous allons exposer aux yeux de nos lecteurs quelques-unes de ses pensées.

Il ne faut jamais composer avec la vertu, mais il faut souvent composer avec les erreurs lorsqu'elles ne sont pas dangereuses.

Plus l'art d'écrire est devenu difficile, plus les écrivains se sont multipliés; grace à la révolution, qui nous a donné tant de beaux esprits qui ne savent ce qu'ils font, et tant de littérateurs qui ne savent pas lire.

Entendons-nous, sera encore long-temps un mot plein de sens.

La discussion ouverte, prise et reprise à différentes fois sur les subsides à payer pour être éligible à l'assemblée nationale, dont elle venoit de décréter la permanence et le temps, tenoit tous les citoyens en suspens; elle fut ajournée plusieurs fois, et on auguroit bien de ces délais qui font mûrir les décrets avant que d'être prononcés. Mais ce n'étoit pas là la raison qui devoit faire sortir celui-là. C'est que les intéressés attendoient le moment favorable, celui où beaucoup

beaucoup de ses membres, fatigués de cette discussion, ne fussent pas à l'assemblée, afin d'avoir la majorité des voix ; ce qui ne manqua pas. Ils l'emporterent donc cette fois, malgré les clameurs de tous les bons esprits qui ne vouloient pas le laisser sortir.

De ce nombre étoient MMrs Mirabeau, Chapellier, Garat, Target, etc.

Ce fut à ce sujet-là, je pense, que certain marquis de Barandin appelloit Mirabeau le cratere du volcan.

Le motionnaire éternel, qui se trouve partout et qui se mêle de tout, disoit un autre, vient de demander à l'assemblée le retour des Corses dans leur patrie : ce qui indubitablement sera accordé ; alors Paoli et sa clique vont bien chanter notre énergumene.

Tout ce qui se fait de louable et de grand, déplaît à la sottise et aux méchans ; il est juste qu'ils souffrent de leurs sottises ; pourquoi sont-ils faits ainsi ?

Toutes les mines réfrognées, toutes les têtes amies de l'esclavage, reculent d'horreur au nom de liberté, comme les Hydrophobes à la vue de l'eau, disoit Mirabeau, après la sortiee du

décret qui rappelloit les opprimés Corses dans leurs foyers.

Mirabeau avoit des connoissances approfondies sur toutes les matieres, et une éloquence improvisée merveilleusement assortie à sa parole : d'ailleurs, il embrassoit toujours la cause du foible et de l'opprimé, celle de la nation et de la liberté.

Tous ces objets lui étoient chers, c'est pourquoi il déployoit ses talens pour eux, et ne craignoit pas de montrer les sentimens de son ame.

Qu'un orateur qui développe les sentimens qui sont dans son cœur est puissant! que la magie de la vertu est entraînante, quand elle est secondée de la parole de celui qu'on estime avant de l'entendre!

Les gens de bien se rangent à son parti à l'avance, parce qu'on est assuré que c'est celui de la justice.

Ce fut par la réunion de ces moyens irrésistibles, qu'il fit rendre des décrets favorables aux Juifs, aux comédiens et à beaucoup d'autres sociétés qui avoient imploré son assistance.

Mais autant il se montroit ami de la justice,

de l'ordre et de la liberté, autant il détestoit les petits tyrans, amis du despotisme. Cette aversion le rendit le dénonciateur du prévôt de Marseille et de plusieurs autres arrogans qui vouloient s'élever contre la volonté générale manifestée par les décrets de l'assemblée nationale.

En un mot, Mirabeau, à l'imitation d'Hercule, poursuivoit les membres qui avoient ravagé la France, jusqu'au sein de la terre.

CHAPITRE IV.

Plus Mirabeau moissonne de gloire, plus les lâches ennemis du bien public, les siens, le décrient; il est assailli par mille furieux à la fois; et tandis qu'il est tourmenté par des essaims d'insectes venimeux, il pénétre les ennemis de l'état, déjoue leurs manœuvres et les force au silence.

A chaque instant les mal-intentionnés, les noirs, ont cherché à le surprendre en même-temps que l'assemblée; Cazalès, entr'autres, fit un jour la motion insidieuse et inattendue de

faire déterminer par l'assemblée le terme qu'elle veut enfin marquer à la présente législature.

L'achevement de la constitution, monsieur; l'achévement de la constitution ; entendez-vous ?

Ce coup de foudre déconcerta le motionnaire astucieux, qui n'eut d'autre parti à prendre que celui de se taire, parce que toute l'assemblée, excepté cinq, qui en sont le rebut, étoit indignée.

Dans les discussions ouvertes par les hypocrites sur la religion catholique, apostolique et romaine, sur laquelle il fut sagement déclaré que l'on ne pouvoit rien décréter, puisque tout prouvoit qu'elle étoit la dominante en France.

Un député du Cambresis réclama l'exécution d'une capitulation de Louis XIV avec cette province, à laquelle ce monarque accorde que son culte restera intact, et enjoint à ses successeurs de ne jamais souffrir qu'il y soit porté atteinte.

A cette réclamation, Mirabeau s'élance dans la tribune, pressé de parler; car on auroit dit de lui souvente fois, qu'ainsi que la pithie, il

étoit agité d'un dieu vengeur, et qu'il alloit prononcer des oracles.

Ni vous ni moi, MM. ne pouvons être surpris de ce que fit Louis XIV dans cette capitulation : cette concession fut faite à la fin de ce règne si désastreusement célebre par la révocation de l'édit de Nantes, qui occasionna tant de persécutions, de meurtres, de vols et de brigandages : elle fut faite peu de temps avant les dragonades; jugez de la piété du Monarque! Je suis indigné d'une pareille réclamation.

Cette juste et véhémente sortie fit déclarer à l'assemblée qu'il n'y avoit lieu à délibérer sur la réclamation du Cambresien.

Les finances, les assignats, les établissemens des tribunaux, des jurés, des juges de paix, l'époque du renouvellement de la législature, sa constitution militaire, celle de la municipalité de Paris, les traités diplomatiques, tous ces objets contentieux, si bien présentés et discutés par Mirabeau, qui ne sortoit plus de son cabinet que pour voler à la tribune, avoit tellement accumulé les travaux dans cette tête encyclopédite, que l'on ne conçoit pas comment il ne succomba pas à tant de nouvelles fatigues.

Dans une séance qui avoit été longue et fort

agitée sur la législature prochaine, qui ne devoit avoir lieu, selon le décret que l'assemblée venoit de rendre, qu'après l'achevement de la constitution, Mirabeau s'écria, avec une exclamation extraordinaire, de la tribune où il étoit resté : je jure, oui, messieurs, je jure que vous avez sauvé la république. Je l'ai déja dit, Mirabeau étoit le défenseur de tous ceux que le pouvoir aristocratique vouloit opprimer : en conséquence, il prit la défense de la municipalité de Marseille, que l'on avoit inculpée de trahison. Lui-même étoit alors compromis dans une affaire cent fois plus grave, et il devoit cette gentillesse à ses envieux, à des traîtres, et à ses ennemis, qui s'étoient ligués, selon toutes les apparences, pour le faire mettre à la lanterne; on avoit fait débiter, avec profusion, des libelles qui avoient pour titre : la grande trahison du comte de Mirabeau.

La malice et la bêtise, qui sont toujours inséparables, faisoient acheter la découverte à tout prix; il s'en vendit trente mille dans un jour.

Sûr de son innocence, son affaire l'inquiétoit peu, quoique suivie avec chaleur par le châtelet, à qui l'assemblée nationale avoit at-

tribué provisoirement de connoître les crimes de lès-nation.

Il étoit dans une sécurité parfaite sur son sort, et il défendit les officiers municipaux de Marseille avec toute la chaleur qui servoit à ces especes de plaidoyers.

Messieurs, si vous devez juger, au moins ne devez-vous rien préjuger. On vous dit et on vous répete, qu'il faut citer ces messieurs à la barre de votre assemblée; ne voyez-vous pas dans cette précipitation quelque chose de plus que de la prévention? Eh bien! moi, je vous dis, et je suis fondé à le faire, que vous ne le devez pas, jusqu'à ce que vous ayez la certitude qu'ils sont coupables; c'est la justice qui m'a dicté ces paroles. Une autre considération, qui est aussi d'un grand poids dans les momens de troubles et d'insurrections, c'est que vous enleveriez à Marseille ses vrais modérateurs.

Je n'ignore point que l'on prend prétexte, de ce que je défends des accusés, d'aggraver celles qui ont été faites contre moi; mais, je l'ai déja dit plus d'une fois dans cette tribune, rien ne me fera écarter des voies de la justice et de l'honneur, également chers à mon cœur.

Vous aurez de la peine à croire jusqu'où va la

fureur de mes ennemis; mais il est un fait vrai, c'est qu'avant de monter à cette tribune, j'ai entendu circuler dans cette assemblée, que je suis, moi, l'instigateur des troubles de Marseille; et puis, donnez quelque foi à des reptiles de cette sorte!

Ce qu'il y a de plus odieux s'attache à mes pas; les mêmes bouches qui me font l'auteur des troubles de Marseille, faisoient entendre, il y a quelques jours, que les procédures instruites au châtelet alloient m'illuminer de crimes.

Perfides ennemis, en vain voudrez-vous m'accabler de vos trames criminelles, vous ne me ferez pas devier un instant des principes de l'équité, pour lesquels je suis résolu de me sacrifier.

Que tous mes crimes, puisque j'en ai tant commis, soient découverts et mis au grand jour.

Accusateurs forcénés, je vous défie tous: osez vous montrer. Mais non, vous vous tenez cachés comme des bêtes venimeuses qui lancent leur venin de loin, parce qu'elles redoutent d'être écrasées en paroissant à la lumiere.

Puisque personne ne se leve pour répondre à mon défi, j'ai le droit de vouer le plus sou-

verain mépris à tous ceux qui me calomnient lâchement par la haîne qu'ils me portent, ou d'après d'infernales intrigues.

Voilà, Messieurs, la premiere et la derniere fois que je dis quelques paroles sur ce qui m'est personnel, et je ne l'ai fait que par la crainte que les bons esprits de cette assemblée ne donnent enfin quelque créance à des horreurs si souvent répétées et auxquelles je n'ai opposé jusqu'ici que le mépris et le silence.

La nouvelle de la mort de Francklin, qui arriva dans ce moment, fit diversion, et Mirabeau ému prononça ces paroles :

Francklin est mort... Il est retourné au sein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et versa sur l'europe des torrens de lumieres.

Le sage que les deux mondes reclament, l'homme que se disputent les arts et les sciences, ne peut qu'être révéré dans l'un et l'autre empire.

L'antiquité eût élevé des autels à ce puissant génie, qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut mettre l'un et l'autre à profit pour dompter la foudre et les tyrans.

Payons-lui le tribut de nos hommages en travaillant comme lui pour la gloire de notre patrie ; que chacun de nous imite, autant qu'il est en lui, ce grand homme; et comme lui, il sera honoré des regrets de ses concitoyens et des éloges de la postérité; prédiction qui s'est vérifiée sur lui-même.

Après un recueillement de quelques minutes, l'affaire de Bonne-Savardin et de l'abbé de Barmont fut mise en discussion : on sait que tous deux sont accusés de crime anti-national, et qu'ils vont être jugés incessamment. Sur ce que plusieurs députés vouloient les innocenter, Mirabeau s'éleve avec beaucoup de force :

Ce crime capital, dit-il, ne peut trouver grace ; il faut que leur procès leur soit fait, qu'ils soient jugés sans partialité, afin que leur innocence sorte brillante des rayons de la vérité, ou qu'ils soient punis comme ils l'ont mérité, s'ils sont coupables. ... Ils seroient nos enfans, nos freres, qu'il faudroit les livrer au supplice s'ils avoient été traîtres à la patrie.. .. O ! Brutus, le plus grand des hommes, c'en étoit fait de Rome, si tu n'avois pas été inflexible pour ton propre sang.

Oui, que tous ceux qui seront convaincus

de trahison parmi nous, périssent, moi-même le premier : j'invoque sur moi la haine, afin qu'elle prononce avec plus de sévérité.

Quel front, disoient tout bas ses ennemis ! Quelle loyauté, disoient les autres avec le public et les tribunes !

On suivit ses conclusions touchant les prisonniers ; jamais il ne parut plus grand que dans le moment où il concluoit avec tant de sévérité contre les accusés, puisque son procès à lui-même s'instruisoit au châtelet pour avoir, disoit-on, été le chef d'une conspiration infernale.

Dans une séance subséquente, on demanda à Mirabeau le rapport du comité diplomatique, sur les traités, et sur la réponse à faire à l'Espagne en conséquence.

Voici son discours en substance :

Pour résoudre les questions avec succès, nous avons dû considérer l'état de la politique actuelle et nos rapports avec les différentes puissances de l'europe ; nous avons dû distinguer le système qu'avoit embrassé jusqu'ici le gouvernement Français de la théorie qui convient à un nouvel ordre de chose ; il ne suffiroit pas, dans la circonstance actuelle, de connoître nos

droits, notre devoir et nos intérêts; il falloit les concilier avec la prudence, qui nous dicte des égards pour nos voisins; il falloit aussi découvrir les moyens les plus convenables d'éviter, sans foiblesse, le fléau redoutable de la guerre dans notre position; il falloit sur-tout l'écarter avec soin du berceau de la constitution, autour duquel, avant que de déterminer les secours que nous devons à nos alliés, toute la force de l'empire doit former une barriere.

Ah! si franchissant l'intervalle qui sépare l'Europe de ses destinées qui l'attendent, nous pouvions donner dès ce moment le signal de cette bienveillance universelle qui prépare la reconnoissance des nations, nous n'aurions pas même à délibérer sur les alliances et sur la guerre.

L'Europe n'aura besoin ni de traités ni de politique, lorsqu'elle n'aura plus de despotes ni d'esclaves: les états n'auront plus besoin d'alliances, dès qu'ils n'auront plus d'ennemis.

Il n'est peut-être pas si loin de nous qu'on le pense, ce temps où la liberté régnant sans rivales sur les deux mondes, réalisera les vœux de la philosophie, absoudra l'espece humaine des ravages de la guerre, et proclamera la paix uni-

verselle : alors le bonheur du peuple sera le seul but des législateurs : la force des loix, la seule gloire des nations : alors sera consommé le pacte fédératif d'une bienveillance universelle.

Idée sublime de la sagesse ; perspectives flatteuses, momens enchanteurs, puissiez-vous devancer nos espérances !

Pour l'accélérer, autant qu'il dépend de nous, vous pouvez décréter dès-à-présent que la France renonce désormais à toute conquête. Cette sage modération nous mettra, je pense, à l'abri de toute attaque, et nous rendra très-certainement formidables à ceux d'entre nos voisins qui seroient assez impudens pour le tenter.

Voilà ce qui s'appelle prévoir et peindre à grands traits.

Quelles vues profondes renferment ce discours ! Le passé, le présent et l'avenir, tout est là pour capter notre attention, enchanter le sentiment et aggrandir la sphere de la raison. Le décret rendu sur cet exposé sort entierement de cette source de lumiere.

Il fut décrété que la France renonçoit pour toujours à toutes conquêtes.

Les discussions sur les assignats remplirent plusieurs séances, et Mirabeau fut encore l'oracle qui décida l'assemblée à les adopter pour la forme et le fond; c'est-à-dire, que la somme fut déterminée à huit cents millions, et leur forme soumise à sa sagacité.

On dit qu'il a erré en ce dernier point, qu'il a rebuté des artistes qui pouvoient en faire d'inimitables, tandis qu'il a préféré, on ne sait pourquoi, des modeles faciles à contrefaire. Nous avons eu sous nos yeux des premiers; mais nous n'avons pas encore vu ceux que l'on dit craindre; cela nous fait penser que la jalousie a parlé de contrefaction avec précipitation, comme il lui arrive de faire en toute chose.

Je me rappelle, à ce sujet, la sentence d'une personne éclairée, qui disoit : *un jugement précipité est l'œuvre de l'envie ou de la sottise.*

Nous voici arrivés à l'époque indiquée dans cet ouvrage; c'est-à-dire, au moment où la procédure commencée au châtelet contre MM. d'Orléans et Mirabeau, fut portée à l'assemblée.

Cette affaire, dont on parloit différemment, tenoit tout ce qu'il y a de gens de bien en sus-

pens, tandis que tous les autres crioient de toute leur forces : *à la lanterne !*

Les colporteurs s'étoient beaucoup multipliés pour vendre cet œuvre d'iniquité, et ils affectoient de crier, selon leurs instructions, ou pour mieux vendre :

La voilà ; ..... la voilà, la grande trahison des grands traîtres ; le voilà enfin découvert, ce complot qui devoit nous faire périr tous !

Citoyens, prenez, lisez, et frémissez des crimes de ce d'Orléans qui s'est enfui..... et du grand Mirabeau, cet infernal traître.

Cette infamie se vendoit 4 livres ; il s'en vendoit considérablement ; et ce fut aux Tuileries et aux portes de l'assemblée nationale où le débit en fut plus considérable.

Ce méchant libelle, aussi faux que bêtement controuvé, ne contenoit que des dispositions sottes et vagues, qui se contredisoient pour la plupart, et n'articuloient que des faits indifférens en eux-mêmes.

L'alibi étoit prouvé en deux ou trois cas ; ainsi, à mesure que M. Chabroud faisoit le rapport de cette affaire, on ne tarda pas à s'appercevoir que cette procédure criminelle ne l'étoit nullement que pour ceux qui

en étoient les instigateurs et ceux qui l'avoient faite. Pour le coup, la noirceur et la malignité qui ne se repaissent que d'indignités invraisemblables et qui n'achetent que les libelles et les pamphlets, furent toutes deux dupes de leur bêtise ; et les gens de bien, toujours tourmentés par la canaille, se réjouirent de l'issue de cette affaire.

Lorsque l'assemblée eut prononcé qu'il n'y avoit lieu à accusation, Mirabeau dit : je ne puis concevoir comment la méchanceté a pu s'aveugler au point qu'elle l'a fait, sur deux personnes dont toutes les démarches devoient les garantir, non pas d'accusation, mais du moindre soupçon : car, j'ose dire que nul Français n'a donné plus de preuves de patriotisme que M. d'Orléans et moi.

Il est donc vrai que les gens de bien sont les plus exposés à être mis en scène par cette tourbe de malveillans qui ne peuvent souffrir ni la loyauté ni la lumiere : mais j'en ai assez dit, messieurs, afin que ceux qui sont dans cette assemblée et qui sont dans ce cas, soient sur leurs gardes.

Dans la défense des députés de la Corse, dont Mirabeau s'étoit chargé contre les noirs, et spécialement contre l'abbé Maury, qui leur

étoit

étoit contraire; dans cette défense, dis-je, où Mirabeau faisoit tonner son éloquence éclatante, il fut ce jour-là plus injurié et plus menacé qu'à l'ordinaire. Tout ce que la grossiereté la plus révoltante et tout ce que la haine peut inventer, fut employé pour déconcerter l'orateur; mais ce fut en vain; la manœuvre échoua.

Messieurs, dit tranquillement Mirabeau, je me regarde en ce moment comme un rocher élevé qui garantit la patrie des fureurs de la mer. Vous aurez beau heurler, je serai ferme contre la tempête; je vous le déclare. Ainsi, quand vous aurez bruyé comme des volcans, que vous aurez jetté votre feu par vos heurlemens, il faudra m'entendre, et qui plus est, vous rendre à l'évidence des preuves que je vais administrer sur ce que j'avance; et qu'aurez-vous gagné? le mépris. Croyez-moi donc, cessez cette guerre honteuse qui vous dégrade non-seulement aux yeux de cette assemblée, mais aux yeux de toute la terre.

Ces observations tranquilles n'étoieni pas propres à lui concilier ces esprits altiers, d'autant plus attachés à leur opinion, qu'elles sont toutes les enfans de l'amour-propre ou d'un intérêt sordide.

La traite des nègres et leur esclavage indignoit aussi Mirabeau, et ses discours sur cette matiere sont d'une ame qui se révolte contre l'idée qui présente des fers à des hommes.

Sur les franchises de Dunkerque, Bayonne et Marseille, sur lesquelles il y a tant de choses à envisager, il dit qu'il falloit discuter les principes sur lesquels ces franchises avoient été accordées, avant que d'en faire l'application.

Sur le haut clergé réfractaire, sur ses allégations et ses prétextes, sur les fausses interprétations qu'il donnoit aux écritures, et les délais des évêques à se rendre aux vœux de la nation, prononcés par ses représentans dans ses décrets, Mirabeau se résume ainsi, après une réfutation victorieuse sut tous les points avancés par l'évêque de Clermont.

Voici, Messieurs, ce que font les députés ecclésiastiques à cette assemblée ; ils veulent charger la religion de vous punir du bien que vous lui faites et de les venger ; ils savent à quels dangers ils l'exposent ; mais ils la sacrifient, et sont résolus à lui faire courir tous les hasards de ce choc terrible de la subversion, afin de la voir s'écrouler sur ses antiques et augustes fondemens, pourvu qu'en tombant elle

couvre de ses ruines vos loix et la liberté.

Long-temps souffrante et persécutée sous les empereurs romains, malgré sa pureté et sa sainteté, concevez-vous, MM. quels eussent été les transports des apôtres et de leurs successeurs ; de ces hommes enfin dont la tendre et la religieuse vénération qu'ils inspiroient par leur piété et leur pauvreté, si, dis-je, la puissance romaine eût ménagé de leurs tems à la religion qu'ils professoient un triomphe pareil à celui que lui assure aujourd'hui les législateurs de la France, ne seroient-ils pas tombés aux genoux de cette puissance ? Oui, certes, ils l'eussent fait.

Et néanmoins (ce qui blessse tout droit divin et humain) c'est au moment où vous rendez sa destinée inséparable de celle de la nation, où vous l'incorporez à l'existence de ce vaste empire, où vous avez consacré à la perpétuité de son regne et de son culte la plus solide partie de la subsistance de l'état ; et c'est dans ce moment où vous confessez que la religion est toute sainte, indispensable aux François comme la liberté, que des évêques réfractaires à vos décrets ont pris pour vous dénoncer comme les violateurs de cette religion sacrée

et vous prêter le caractere de persécuteur du christianisme, vous rendre odieux au peuple en vous imputant d'avoir voulu tarir la source de l'ordre public et celle du salut, dernier réfuge de la vertu malheureuse.

Ouvrez les yeux; et d'après leurs démarches, voyez si nous pouvons douter que ce ne soit dans l'intention manifeste de la plus coupable malveillance qu'ils cherchent à insinuer que la religion est perdue; si c'est le choix du peuple qui décerne les places ecclésiastiques : cependant ces messieurs n'ignorent pas à quel affreux brigandage, à quel commerce infâme la plupart d'entr'eux doivent l'épiscopat, dont ils font aujourd'hui un si pernicieux usage.

Des femmes perdues de débauche, des courtisans sans pudeur et sans probité, de rampans valets qui assiégeoient le trône et obsédoient nos monarques, étoient les agens et les distributeurs de la mître et de la crosse, comme de la pourpre romaine. Après de telles nominations, par de tels gens et de cette maniere, il vous sied bien, prêtres réfractaires de vous montrer difficile sur la nomination au saint ministere? Je vous le répete, songez à la source empoisonnée dont vous avez tiré votre être :

songez au scandale que l'église de France, couverte de corruption, a si long-temps donné au monde entier ; songez qu'elle avoit fait divorce avec toutes les vertus, et qu'elle n'y avoit substitué que de puériles simagrées, la superstition et le fanatisme, qui se lioient mieux avec vos intérêts, et cette symonie qu'il étoit temps de détruire, cet accaparement de bénéfices qui faisoient d'un successeur des apôtres, un crésus millionaire capable de tous les maux, jusqu'à celui de faire la guerre.

Prélats qui êtes ici présens, démentez-moi si vous l'osez ! A la honte de la raison et au préjudice de la piété et de la religion, ne trafiquoit-on pas hautement des évêchés et presque tous les bénéfices, au préjudice des seules personnes qui en étoient dignes? Oui, tandis que la haut clergé faisoit ruisseler dans le sein de l'ignorance et de l'oisiveté les trésors immenses que de pieuses fraudes avoient accumulés, tandis qu'il en frustroit les pauvres et les pasteurs qui travailloient à la vigne du seigneur, il s'engorgeoit lui-même et lui servoit à tout ce que le luxe peut imaginer de plus somptueux en palais, en équipages et en bonne chère.

Voilà, Messieurs, voilà les coupables intrus

qu'il falloit proscrire, ceux que la religion réprouve, et qui ne peuvent, sans avoir l'impudeur des courtisannes, condamner la loi qui leur assigne des successeurs qui ont des mœurs, de la piété, et l'estime de leurs concitoyens.

Il est à remarquer, messieurs, que tous les saints prélats qui ont honoré leurs siéges, et tous ceux qui ont été les lumieres de l'église, avoient été de votre sentiment, et semblent en quelque sorte vous avoir dicté vos décrets; et nonobstant les faits qui devroient les couvrir de confusion, ils voudroient encore regimber contre le ciel qui leur fait justice; ils voudroient intervertir l'ordre, tout brouiller, tout bouleverser, afin de continuer à être, comme autrefois, d'odieux sardanapales; ils ne sont irrités que de ce que vous avez mis un frein à leur cupidité et aux autres passions sacerdotales; ils voudroient paralyser la nouvelle constitution de l'état; mais vous y veillez, et ils seront déchus dans leurs folles et criminelles espérances; ils succomberont contre la foudre de la vérité qui éclate de toute part sur leurs têtes.

Après avoir vainement employé tous les moyens humains pour conserver leurs richesses, leur jurisdiction et leurs diocèses, les évê-

ques de l'assemblée lui ont tendu un piége où ils croyoient bien la prendre.

Ce piége étoit de faire décréter que la religion catholique, apostolique et romaine étoit la seule religion de la nation, afin, disoient-ils, de tranquilliser toutes les consciences qui la professent après de si grands changemens dans le gouvernement.

Déclarer nationale la religion que nous professons, dit Mirabeau, seroit flétrir son caractère de sainteté, le plus intime de celui du Christianisme.

En général, la religion n'est pas et ne peut être un rapport social ; elle est un rapport de l'homme privé avec l'être infini. Comprendriez-vous ce que l'on voudroit vous dire, si l'on vous parloit de conscience nationale? Eh bien! la religion ne peut pas être plu nationale que la conscience ; car un homme n'est pas véritablement religieux, parce qu'il est de la religion d'une nation ; mais bien quand il pratique les devoirs de l'humanité, qui font toute la morale. Ainsi de quelque maniere que l'on envisage une religion, la dire nationale, c'est lui attribuer une dénomination insignifiante ou ridicule.

Seroit-ce comme juge de sa vérité, ou comme

juge de son aptitude à former de bons citoyens, que le législateur rendroit une religion constitutionnelle ? Mais, d'abord, y a-t-il des vérités nationales, et les vérités de la saine morale ne sont-elles pas universelles ? En second lieu, peut-il jamais être utile au bonheur public que la conscience des hommes soit enchaînée par la loi de l'état ? La loi ne nous unit les uns et les autres que par les points où nous nous touchons : or, les hommes ne se touchent que par la superficie de leur être ; par la pensée et la conscience, ils demeurent isolés s'ils veulent; et l'association leur laisse, à cet égard, l'existance absolue de la nature.

Enfin, pour terminer, il faut dire qu'il ne peut y avoir rien de national dans un empire, que des institutions établies pour produire des effets politiques ; et la religion n'étant que la correspondance de la pensée avec l'esprit universel, il s'ensuit qu'elle ne peut prendre, sous ce rapport, aucune forme civile ou légale.

Le Christianisme principalement s'exclut, par son essence, de tout système de législation locale ; Dieu n'a pas créé ce flambeau pour prêter des formes et des couleurs à l'organisation sociale des Français ; mais il l'a posé au mi-

lieu de l'univers pour être le point de ralliement et le centre d'unité du genre humain, afin qu'il exerçât une bienveillance générale.

Pourquoi ne nous demande-t-on pas aussi que le soleil est l'astre de la nation exclusivement à toutes les autres? Pasteurs ignorans ou de mauvaise foi, voyez donc dans quel dédale vous auriez voulu entraîner l'assemblée avec vos clameurs et vos réclamations pitoyables!

Pasteurs, qui vous prétendez disciples de l'évangile, et qui calomniez les principes des législateurs de votre patrie, sentez donc vos erreurs; elles sont palpables. Savez-vous ce que vous faites? Vous consolez l'impiété, des obstacles que la loi avoit opposés au progrès de son désolant système; et c'est de vous-mêmes que l'ennemi du dogme évangélique attend aujourd'hui l'abolition et l'extinction de tout sentiment religieux.

Nos representans avoient reporté sur ses bases antiques l'édifice du christianisme; et les mesures pour le renverser étoient prévues et à jamais déconcertées par eux, quand vous êtes venus les traverser de toutes vos forces; et ce qui devoit donner à la religion une si grande et si imperturbable existence; ce mur d'airain, qu'ils

avoient élevé autour d'elle, vous le minez avec les armes que vous devriez employer à la défendre.

Voyez les prélats et les prêtres réfractaires qui soufflent dans toutes les contrées du royaume l'esprit de vertige, de soulévement et de fureur, parce que la loi veut qu'ils soient citoyens et évangélistes.

Voyez les protestations perfides où l'on menace des tourmens de l'enfer ceux qui reçoivent la liberté avec l'évangile ; voyez comme ils agitent les foibles et les consciences timorées, accoutumés à les croire sans examen ; voyez comme ils traitent ceux qui refusent de redemander l'esclavage auquel ils ont échappé par miracle ; voyez cette affectation odieuse et mensongere de prêter aux représentans de l'empire le caractere de ceux qui persécutoient les chrétiens sous la primitive église, comme s'ils étoient, eux, semblables à ces martyrs de la vérité : eux qui sont devenus, avec leurs vices et leurs crimes, les prêtres de Satan, les déserteurs du Christ et de son évangile. Paix, patience et humanité, voilà les préceptes de ce divin livre. Prêtres réfractaires, vous vous croiriez trop punis de le lire et de le méditer ; je le vois ;

votre orgueil s'irrite du conseil ; et toutefois je vous y invite, dût votre courroux m'abîmer, parce que je crois, de bonne-foi, que vous n'avez pas de meilleur parti à prendre.

Ce sacerdoce qui, dans son abaissement, médite encore les moyens de s'emparer de la force publique pour la déployer contre ceux qui l'ont dépouillé de ses usurpations sacriléges, fait pitié : cependant, voyez comme il épie les évenemens pour les faire tourner à son avantage et par-là, remonter sur ce trône d'orgueil qui lui coûte tant de soupirs et tant de larmes.

Ses machinations pour se remettre en possession de cet or, aliment de ses profusions scandaleuses et source de tous ses crimes, ne sont pas croyables.

A sa honte, enfin à sa honte éternelle, voyez comme il allarme les uns, égare ceux-ci, menace ceux-là, et comme il s'attache sur-tout à vouloir persuader au peuple que la liberté et la religion sont incompatibles. Ah ! laissez-là vos mensonges sacrés dont la terre n'a été que trop remplie ; nous n'avons eu que trop de Saint-Barthelemi en France.

François, adorateurs du christianisme et de la patrie, ne vous laissez pas séduire par ces per-

vers; contemplez votre état passé où vous étiez sous les verges des despotes et la férule de vos prêtres. Voyez qu'étoit la France il y a peu d'années! Le sage y invoquoit la liberté, et les tourmens du despotisme punissoient le sage qui l'avoit invoquée. Les chrétiens cherchoient en vain la religion de l'évangile, ils n'y trouvoient que duplicité et cagotisme.

Enfin, nous étion une nation sans patrie, un peuple sans caractere, des hommes sans énergie et sans aucun sentiment de la dignité de notre être : tel étoit l'état avilissant où nous croupissions à la veille de la révolution. Le ciel en eut pitié; il a voulu notre régénération. Suivons ses décrets, montrons-nous dignes de ce premier bienfait, afin d'en mériter d'autres.

Le premier jour de sa présidence est signalé par ces paroles sur un libelle contre M. Regnier.

Comme ne représentant qu'individuellement la nation, je n'ai opposé le plus souvent que le plus froid dédain à toutes les productions de la calomnie, qui ne m'a pas épargné. Mais, comme votre président, je ne crois pas devoir souffrir qu'un de vos membres soit exposé sous vos yeux à des outrages. J'attends vos ordres.

Applaudi des deux côtés, et à l'instant la distribution du libelle fut arrêtée.

La commune de Paris envoya une députation à l'assemblée pour représenter sa situation.

Paris a subi des pertes immenses. Nous le savons, dit le président à la députation ; mais la liberté les réparera toutes.

Les Quinze-Vingts ayant des griefs extrêmes contre le cardinal de Rohan, leur administrateur envoye leurs doléances à l'assemblée nationale par une députation.

Mirabeau répond aux députés en ces termes : Ceux qui représentent une grande nation, représentent sur-tout les malheureux qu'elle renferme dans son sein ; et vous êtes ceux que l'infortune a le plus de droit de toucher..... Un aveugle sans guide devroit être un spectacle inconnu aux peuples civilisés.... Tranquillisez-vous, l'assemblée vous fera faire justice.

Entre autres députations qui furent envoyées à l'assemblée sous la présidence de Mirabeau, celle des Quakers a été une des plus remarquables. On connoît leur humanité cosmopolite, leurs mœurs respectables et leur intacte probité. On sait qu'ils ne sont pas verbeux, et qu'ils ne parlent pas pour ne rien dire. Ils ne se piquent pas de briller dans leurs discours,

mais d'avoir du sens et de la raison dans tout ce qu'ils font. Un mensonge est une chose presque inouie parmi eux. Ainsi, le discours de l'orateur fut parfaitement conforme à leur sagesse.

Amis des hommes, qui avez fui la persécution des tyrans, vous avez dû vous adresser avec confiance à des législateurs qui, avant que de faire aucune loi, ont décrété les droits de la nature et en ont fait le fondement de leur constitution.

Dans vos mœurs touchantes, votre société ressemble à cette premiere famille du genre humain qui sortit des mains du créateur. Vos intentions sont si belles et si pures, qu'elles devroient guider tous les régénérateurs des empires.

Il ne nous appartient pas d'être les examinateurs de vos principes religieux, mais il est de notre devoir de ne pas souffrir qu'une autorité intermédiaire s'interpose entre Dieu et ceux qui font tout par humanité et par amour de l'Etre suprême.

Vous ne prêtez point, dites-vous, de sermens; mais en cela vous vous abusez; car un serment n'est qu'une promesse d'être fidèle à Dieu et à la loi; d'ailleurs, la consience d'une

ame pure est un temple où réside la Divinité, source de toute justice ; donc, en promettant, vous faites un serment inviolable où Dieu est intervenu.

C'est une admirable philosophie que celle de ne jamais répandre le sang : mais prenez garde si à cet égard vous ne seriez pas aussi dans une erreur que trop de vertus vous cachent. Auriez-vous donc permis que les hordes de sauvages qui errent dans les déserts de l'Amérique eussent porté le masacre dans la Pensilvanie, qu'ils eussent égorgé vos vieillards, vos femmes et vos enfans, plutôt que de sauver ces vies si chères, en donnant la mort à des meurtriers qui seroient venus vous assassiner ? Eh bien ! les tyrans, les conquérans, les fléaux de la terre, sont les sauvages des empires civilisés.

Ne voyez-vous pas que celui qui se laisse égorger sans se défendre, est cause que le sang innocent a coulé sur la terre ? Ne voyez-vous pas que le genre humain doit être une armée contre les oppresseurs, pour qu'il n'y ait pas d'oppression sur le globe.

Sans doute que si vous entrez en partage de cette liberté que nous avons conquise les

armes à la main, vous vous armerez aussi pour la défendre contre ceux qui voudroient l'attaquer et nous la ravir.

Les sectes, comme la vôtre, qui professent des affections douces, sont les vrais dépôts de la bienfaisance humaine, particulièrement lorsque la raison est éclipsée de la société; mais quand sa lumière se dégage des ténébres, et se manifeste dans tout son éclat, dans toute sa splendeur et sa majesté, alors il ne doit plus y avoir d'autres loix que celles qu'elle a promulguées.

CHAPITRE V.

Sur ce dont on étoit pas bien d'accord, faute de s'entendre, c"étoit touchant ce qui est loix constitutionnelles, loix administratives et règlementaires; et il faut le dire, les linéamens qui les séparent sont à peine perceptibles à ceux qui ont des yeux de linx; donc les miopes ne peuvent les appercevoir. Or, qui posera cette borne indispensable de démarcation ? Lumiére divine, aide nous dans cette création humaine, nous t'implorons.

Sans doute, disoit Mirabeau, nous devons invoquer

invoquer l'esprit céleſte pour asseoir parfaitement nos idées sur les grands objets. Et j'ai encore une observation importante à vous faire, qui est une conséquence de ce que nous examinons. C'est à savoir qu'il y a de grandes précautions à prendre dans la mutation des loix, pour que ceux qui ont vécu sous les anciennes, ne soient pas trop froissés par les nouvelles.

» Ce que nous pouvons faire, est d'examiner toute chose avec un soin assidu et scrupuleux, afin de préparer le bonheur des générations futures, sans condamner à trop de sacrifices la génération présente. Mais j'ai peine à concevoir comment on peut flotter dans l'incertitude sur un point de fait démontré.

» Les loix sur les successions sont constitutionnelles; car c'est une question constitutionnelle, sans doute, de savoir s'il y aura un majorat, un droit d'aînesse dans un pays où les citoyens actifs ont plus ou moins d'étendue, suivant les propriétés que l'on possède. Ç'en est une autre de savoir si un Étranger pourra succéder à un François en restant Étranger. Ç'en est une autre encore de savoir si on maintiendra ces substitutions paralytiques, qui donnoit à un homme, dans une minute, et pour le tems où il ne seroit

plus, le pouvoir de régir à son gré et de son tombeau plusieurs générations de suite.

» Ne voyez-vous pas qu'il faut un coup d'œil bien ferme et bien assuré pour saisir l'ensemble de toutes ces questions, après les avoir observées isolées, avant que de pouvoir affirmer que ce qui est trouvé constitutionnel, sous plusieurs rapports, ne l'est pas sous d'autres. Je pense donc qu'il est prudent de laisser mûrir cette grande question qui nous divise, avant que de la discuter, et j'opine à ce qu'elle soit ajournée. » Elle le fut.

Les vues étendues de Mirabeau sur la législation, et l'administration l'avoit fait choisir de préférence pour occuper des places dans beaucoup de comités. Il étoit du diplomatique, et voici son rapport sur la sureté à établir sur les frontières.

« Vous vous êtes occupés souvent, Messieurs, du soin de mettre vos frontières sur un pied respectable, et vous avez spécialement chargé votre comité diplomatique d'y veiller.

« Depuis cet instant, il communique assiduement avec le ministre des affaires étrangères. Sur cet objet important, le ministre se croit assuré de nos frontières méridionales; mais on nous invite à veiller d'une manière particulière

sur celle du nord. Il se répand un bruit, sans doute exagéré, comme tous les ouis-dire, mais néanmoins qui redoublera notre surveillance. On prétend qu'à peine il y a sept à huit mille hommes sur les lignes qui séparent nos départemens du Haut et Bas-Rhin, de l'Allemagne. Je suis loin de croire que les bruits, vrais ou faux, doivent nous alarmer, et je ris des attaques que des pigmés préparent contre nous, si la chose est vraie. Mais il ne nous suffit pas d'être sans crainte ; il faut que la nation jouisse, dans ce moment d'effervescence intérieure, d'une sécurité profonde sur ses voisins. Je fais donc la motion que vous nommiez quatre commissaires, pris dans cette assemblée, pour aller sur le champ vérifier sur les lieux s'il y a quelque réalité sur ce que j'ai avancé, d'après des documens qui peuvent être faux ou exagérés. »

Des nouvelles plus positives ont fait dire qu'il n'y avoit lieu à délibérer.

Séance orageuse ; grands débats sur la régence; discours de Mirabeau sur ce sujet.

« Une chose résulte de la discution présente, et la voici. La régence sera-t-elle donnée par élection, ou sera-t-elle une annexe de la naissance ? Il s'en faut bien que cette question soit assez éclaircie, pour être décidée dans cette

séance. Je demande donc qu'elle soit ajournée jusqu'à demain, et plus, s'il est nécessaire.

» C'est bientôt dit que la royauté et la régence sont identiques ; moi j'y apperçois de notables différences.

» C'est bientôt dit que des élections seroient accompagnées d'orages, de guerre civile. On croit appercevoir des inconvéniens dans l'élection d'un régent; mais des inconvéniens peuvent-ils balancer le droit imprescriptible du peuple, si le peuple a lui seul le droit de nommer à la régence ?

» On ne peut me dépouiller de mon champ, sous prétexte que la grêle y tombe quelque fois.

» Encore un coup, je demande l'ajournement sur cette importante question, à laquelle est attachée la permanence du bonheur de l'empire. » *Accordé.*

Comme le sentiment de Mirabeau sur cet objet, n'étoit pas prédominant dans l'assemblée, on ne paroissoit pas disposer à l'entendre à la reprise de la question, mais il savoit vaincre les difficultés, et braver la malveillance.

« Messieurs, je suis à la tribune, j'ai la parole et le droit de parler, et je vais le faire en dépit du bruit épouvantable qui se fait dans cette

salle : je suis assez accoutumé à ne me pas plus laisser éblouir par les applaudissemens, qu'intimider ou interropre par le menaces.

» On m'a combattu hier, comme si j'avois exprimé toute ma pensée, tandis que je n'avois fait que l'énoncer; c'étoit faire entendre que je n'avois pas assez réfléchi sur cette matière, pour avoir un sentiment décidé. J'ai montré des doutes sur une opinion qui m'avoit parut adoptée avec trop de prestesse.

» J'ai dit que j'entrevoyois des difficultés qu'on ne pouvoit pas résoudre, puisqu'elles n'avoient pas été présentées; et en les pesant bien, je persiste à croire qu'elles ont beaucoup de forces.

» J'avoue néanmoins que j'en trouve de grandes aussi, à ce que le préopinant vient de dire de cette puissance d'amour, dont un régent élu pourroit abuser pour se faire nommer roi, après s'être fait idolâtrer comme régent. Cependant se faire nommer roi au préjudice de celui qui l'étoit déjà pendant la régence, me paroit une chose presqu'impossible, quand même cet ambitieux seroit un dieu, parce qu'il ne manqueroit ni d'envieux, ni d'ennemis, que sa place lui auroit acquit, et qui trouveroit bien les moyens de lui faire perdre cette envie. Supposons néanmoins qu'il eût vaincu tous les obstacles;

il se verroit bientôt assailli, culbuté et chassé avec mépris, s'il ne lui arrivoit rien de plus. Connoissez-vous assez peu les hommes pour ne pas savoir qu'ils espèrent toujours tout des changemens qu'ils attendent, et sur-tout dans ce cas.

» Il me paroît que cette crainte, tant redouté d'une élection populaire, a sa source dans la popularité même et dans les applaudissemens qu'ont reçut quelques hommes dans nos orages politiques. Que l'on se rassure sur une pareille fumée : il est rare, infiniment rare, que la faveur du peuple soit de longue durée. Il résulte de-là que ceux d'entre nous qui ont été le plus applaudis, ou ceux qui le seront le plus dans les législatures subséquentes, pourroient bien être les premiers pendus, si après avoir été régent il vouloit envahir le trône. Ainsi, un régent pris parmi les législateurs mêmes, et qui auroit été adoré avant et après son élection, ne tenteroit pas facilement de franchir cette barrière insurmontable, ou il auroit perdu la tête dans le tourbillon de sa grandeur; chose que l'on peut supposer, je l'avoue, mais cela même la lui feroit porter sur l'échafaut.

» Que l'on se rappelle le mot de Cromwel, qui, certes, connoissoit bien le peuple.

« Entendez-vous, lui disoit Lembel, les applaudissemens qui éclatent autour de nous.

» Oui, lui répondit le protecteur; mais qu'ils éclateroient bien autrement s'il nous voyoit conduire à la potence. »

« Ce mot, d'un homme d'un grand sens, doit apprendre aux ambitieux sans frein ce qu'ils pourroient attendre d'un peuple séduit un moment, par une popularité usurpée.

» Fiez-vous, sur ce point, au peuple François, tout autrement mobile que l'Anglois. Croyez que Cromwel n'eût jamais osé tenter en France ce qu'il a exécuté en Angleterre.

» Mais, je reviens à l'objet qui nous occupe, et je dis que la question n'a pas été envisagée sous toutes ses faces; que plusieurs bons esprits de cette assemblée sont prêts à parler pour l'élection; qu'enfin on gagne toujours des lumières en différant un peu, et qu'on peut rendre de mauvais décrets en les rendant avec précipitation. »

Les objections énoncées contre l'élection paroissoient absolument victorieuses; néanmoins on vouloit une décision formelle de son sentiment. Voici comme il s'exprima :

« Jusqu'ici je n'ai fait que des observations qui m'avoient parues dériver de notre objet, et

je ne crois pas avoir embrassé une chimère; il se peut que je me sois trompé; il se peut que beaucoup m'aient mal entendu et plus mal compris : ainsi, je désavoue également ceux qui peuvent avoir mal interprêté ma pensée, et ceux qui, gratuitement, me prêtent la leur.

» Cette nuit, dans le silence du cabinet, j'ai médité avec attention le point qui nous occupe, et j'ai fixé mon opinion, autant qu'on le peut, sur cette importante matière. Voici quel a été le résultat de mes reflexions, que je soumets à la sagacité de l'assemblée.

» L'espèce d'identité supposée, par le comité, entre la royauté et la régence, m'a parue fausse; car il me semble que rien ne peut être assimilé à cette famille enchaînée au trône, dont elle hérite nécessairement, et qui est, pour ainsi dire, une grande oblation faite pour conserver la paix de l'empire. Les ambitieux, se disputant la royauté, ouvroient perpétuellement un gouffre de maux devant la nation. Les générations d'une famille entière, comme autant de *Curtius*, se sont dévouées, et le gouffre s'est fermé.

» L'effroi que l'on a pris de l'élection d'un régent n'est venue que de ce que l'on a sans cesse devant les yeux l'élection d'un roi polonois, où douze

gentils-hommes aspirent au trône, ou du moins à faire roi leur protecteur devenu leur protégé ; ils sont donc nécessairement divisés en plusieurs partis, et chaque parti cherche à faire prévaloir le sien, afin de faire roi son protégé quelconque. De plus, je vois que l'on transporte continuellement les idées du tems passé au tems présent, qui y ressemble si peu : on transporte également ce qui se fait dans un pays dans un autre. Et, qu'ont de commun les tems d'ignorance et ceux de lumiere, et la Pologne avec la France, surtout encore pour une chose absolument différente ? Car, l'élection d'un régent dont les fonctions ne doivent être qu'instantanée, est bien différente de celle d'un monarque qui doit occuper le trône toute sa vie.

» Quoi ! parce que des princes du sang ont troublé le royaume en se disputant la régence, on feint de croire qu'il en seroit de même aujourd'hui entre des particuliers, (*je dois dire des particuliers, puis, nos princes ne sont pas autre chose*). Non, encore une fois, puisque tout est changé, que personne ne dispose de la nation, et qu'au contraire la nation dispose de tout le monde.

» On assure affirmativement que toutes les élections que l'on pourroit faire seroient orageuses ;

mais sur quoi fonder ? A-t-on épuisé tous les modes d'élection ? Et moi, j'affirme qu'avec une bonne constitution, l'élection d'un régent quelconque pourroit être dégagée de tous les inconvéniens dont il me paroît qu'on se fait des fantômes.

Mais laissons de côté les prétentions des citoyens qui auroient le mieux mérité de la patrie, pour parvenir à ce grade honorable ; laissons de côté les acclamations du peuple sur cet objet, et disons franchement que si les moyens d'éviter les inconvéniens, vrais ou faux, sont attachés à la naissance, il faut les prendre, puisqu'il est vrai qu'il y a toujours quelques avantages à laisser une nation dans ses habitudes lorsqu'elles ne lui sont pas préjudiciables. Donc, puisqu'il y a quelque simplicité de plus dans cette organisation politique à faire dépendre la royauté et la régence de la naissance, je me range à cet avis. »

Ce fut peu de tems avant le décret sur la régence que Mirabeau tomba malade ; sa maladie allarma la France, et plus particulierement Paris, le théâtre de ses immortels explois.

On donnoit tous les jours son bulletin dans le journal, et le peuple, que l'on avoit si souvent trompé sur son compte, revenu de ses erreurs

dans ce moment, pleuroit à sa porte et s'empressoit d'avoir de ses nouvelles.

Il a su le vif intérêt, l'intérêt général qu'il inspiroit, et il en a joui, puisqu'il a conservé sa tête jusqu'au dernier soupir.

En mourant, il travailloit encore comme s'il n'avoit pas été malade. Les testamens et les successions étoient, dans ce moment, la matière discutée à l'Assemblée nationale ; et il chargea l'évêque d'Autun, son ami, de porter son travail sur cet objet à l'Assemblée nationale.

Il envisagea d'un œil ferme le passage de ce monde à un autre vie, et voici ses dernieres paroles qui le prouvent :

« O ! mort ! tu me frappes de ton glaive acéré ; je le sens, je suis vaincu..... terrassé dans ma poussiere.... Prends ce qui t'appartient.... saisis ta proie.... enveloppes-la de ton voile funèbre.... tandis que mon ame franchira les ténèbres de ce monde, et ira chercher le repos dans le sein de l'Eternel. O ! mort ! je te l'ai dit, ensevelis mon simulacre, ton pouvoir ne s'étend que là ; telles sont les bornes de ton empire. Mon nom est inscrit dans la Révolution et dans la Constitution françoise : c'est-là le livre de vie contre lequel tu ne peux rien ; et c'est-là que j'ai ambitionné de vivre avec nos génies immortels ».

Il dit.... et ferme la paupière.

RÉSUMÉ.

En écrivant ceci, j'ai cru rendre à la vérité un hommage d'amant, à la liberté un culte de philosophe, et à la patrie un tribut digne d'elle.

Mon plaisir, à moi, dussent tous les diables se courroucer et me maudire, mon plaisir est de louer le mérite. Si donc je fais autant qu'il est en moi l'éloge du grand homme que nous venons de perdre; assez d'autres se chargeront d'emplifier et de noircir les traits rembrunis que j'ai indiqués, et qui se trouvent sur le revers de la médaille.

Rien de si beau que la gloire; mais rien ne s'achète si chèrement. Mirabeau, ainsi que tous les grands hommes, l'a éprouvé d'une manière particulière. Sa vie ne fut que tempêtes, qu'orages. Disgracié de sa famille, de la société des grands, et du gouvernement, dont il avoit été la victime par sa franchise. Mais j'ai interverti l'ordre. Il faut reprendre les choses de plus haut. Le jeune Mirabeau ne s'étoit pas d'abord montré très-apte à l'étude ; une mortification lui en fit perdre le goût. Mais Lock le régénéra.

Les soins paternels lui furent prodigués, et

les soins d'un pere sont fructueux lorsqu'ils sont donnés avec tout le discernement, le zèle et la tendresse paternelle : malgré cela, Mirabeau ne fut pas d'abord un prodige ; mais les disgraces en firent un, et c'est alors qu'il sentit fomenter dans son sein le desir de gloire dont il étoit insatiable. Sûr de son génie et des connoissances acquises, il se montra dans la carrière des lettres, et il s'y distingua dès ses premiers pas ; mais ce qui lui valut beaucoup d'ennemis, c'étoit ses idées originales sur la liberté et l'égalité des hommes. Toutes les têtes stériles, qui ne sont qu'abitudes et routines, le voyoient de travers et l'appeloient le redresseur de torts, le nouvel héros de la Manche, etc. ce qui l'enflammoit et le mettoit à outrance : car il n'étoit rien moins qu'endurant sur ses productions, qu'il regardoit comme les fruits de la raison. Plus il étoit mocqué, contredit, contrarié dans ses ouvrages ; plus il cherchoit à les faire prévaloir sur toutes ces critiques si froidement raisonnées, qui ne prouvent que la disette absolue de génie de ceux qui les font, lesquels n'étant capables de rien par eux-mêmes, se vengent de leur nullité et de leur ineptie par les critiques : mais comme c'est sur le grand théâtre national que l'on aime à considérer Mirabeau, je laisse de côté tout le

reste pour dire simplement, mais avec vérité, c'est à lui, citoyens, que sont dues, en grande partie, la chûte du despotisme, celle de la féodalité, celle des ordres, et la prise de possession des biens du clergé.

C'est à lui que sont dus les assignats qui ont sauvé la France, la constitution militaire, celle du clergé, la responsabilité des ministres, ect. Enfin, c'est à lui, en grande partie, à qui nous sommes redevables de la vie et de la liberté.

Citoyens, si ce n'étoit pas là des titres pour mériter vos éternels hommages, vous seriez des lâches, indignes du nom que vous portez. Mais vous êtes loin d'une pareille ingratitude: Mirabeau est dans votre cœur; c'est dans ce foyer de la liberté qu'il est avec elle, pour ne s'en séparer jamais.

TESTAMENT
DE MIRABEAU.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!

Ce ne sont point des cris plaintifs que mon ombre vous fait entendre, François, peuple si digne de cette liberté dont je suis peut-être la victime. Fier de mon trépas, plus fier encore des regrets que j'emporte avec moi dans le tombeau, je méprise trop la calomnie qui vint m'assaillir à mes derniers momens, pour faire à mes concitoyens chéris le reproche de s'être laissés ébranler. *J'étois au milieu du peuple, je mourrais au milieu de ce peuple* qui vantoit mes services... et ma gloire ne pouvoit atteindre un plus haut degré. Les regrets du François.... Ah! c'est le gage de l'immortalité dans son cœur!

Scipion inculpé devant le peuple Romain, lui cria: *Romains, il y a aujourd'hui un an que vous avez pris Carthage; allons ensemble au*

Capitole, remercier les Dieux de cette victoire... François, un noble orgueil est permis.... J'ai affronté le despotisme, j'ai brisé son sceptre, je l'ai forcé de courber sa tête superbe sous le joug de la liberté; en précipitant dans l'oubli cette abominable distinction des trois ordres dans l'état, j'ai rétabli LES DROITS DE L'HOMME, et j'ai vu renaître la splendeur de la France avec la liberté de la terre. On me compte au nombre des ennemis de ma patrie.... on m'accuse de trahison... je meurs regretté de vous.... je suis justifié.

Mon ame plane en ce moment sur cette Assemblée où je fis décreter les assignats, où j'attérai la puissance du clergé; elle y voit des poignards dirigés contre vos défenseurs, le patriotisme en danger, la liberté ceinte du diadême de Henri IV, une mine sous le trône François... la paix vole entre les nations, disperse ses rameaux salutaires sur vos provinces, rallie les cœurs, embrasse la nature et défie la guerre.

On parle de voyages... François... Le Roi est dans la capitale, qu'il y reste, et que sa présence tranquilise les esprits... Que le grand œuvre de la Constitution s'achève... Alors il parcourra votre commun empire... Il ne verra que des hommes libres... Au louvre, il est entouré de factieux

factieux secrêts... Mais il est en sureté... Hors du Louvre, hors de Paris... qui répondra de sa vie? Rappellez-vous la conspiration du 28 février... Si des scélérats osèrent couvrir leur attentât du voile spécieux de l'amour du Roi... c'est parce qu'ils étoient trop foibles en nombre... Plus forts, ils auroient plongé la France dans la consternation, dans l'abyme.

Oui, j'aimois le roi, mais j'eus cessé de l'aimer s'il s'étoit détourné d'un pas vers l'aristocratie. Cependant on m'inculpe... On dit que vendu au parti contre-révolutionnaire, je n'attendois que l'instant de me démasquer et de montrer à l'aristocratie son plus grand défenseur, dans celui qu'on croyoit son plus redoutable adversaire, comme si le bonheur réel, palpable, et dont on a gouté déjà tant de prémices, pouvoit être balancé dans un cœur François par un amas, un cahos d'espérances frivoles et mensongères! Comme si la fortune de l'empire étoit encore douteuse, comme si j'avois dans mes mains le salut de la patrie, ou sa perte.

Je n'étois ni jacobin ni monarchiste.. j'étois François... Que peut-on être de plus,... Oui, je méprisois ces esprits brouillons qui dans ce vaste cercle de patriotes prônent un nom monacal

comme le signe de la liberté. Je me représentois cette liberté comme le ciel sans nuages, intacte comme le soleil, aussi inébranlable que l'univers... Je m'applaudissois d'avoir commencé avec vous son temple; je me disois, il appartient aux François de fixer cette divinité sur la terre. Je m'extasiois à sa vue... elle possédoit mon cœur, elle régnoit sur les vôtres, et j'avois des ennemis aux jacobins, au club monarchique, dans tous les cercles, dans ma famille, comme dans toute la France, parce que mon esprit étoit trop au-dessus de ce patriotisme vénal pour devenir versatile comme ces journalistes qui me décrioient, qui me déchiroient, ou plutôt qui se couvroient de boue en s'efforçant d'élancer jusques sur mes traces leur venin stipendié... Hé n'est-ce pas le comble du ridicule que de venir me demander, au lit de la mort, si je suis moine jacobin, où spadassin monarchiste? Doit-il y avoir d'autre parti que celui de la liberté? avez-vous combattu pour César ou pour Pompée?.. Vous avez versé votre sang pour la liberté du monde, et non pour quelques chefs d'opinion. J'ai joué les enfans, je leur ai donné des hochets, et mon cœur fut toujours trop grand pour trahir la France.

Vous avez été témoins de ma tranquillité à

mes derniers momens; je plaisantois, je plaisanterai encore.

Je donne et lègue à mon frère le ci-devant-Vicomte, tous les cartels que j'ai reçus. Il pourra y répondre, s'il le veut, s'il n'y répond point, il fera mieux encore.

Je le laisse se repaître de l'espérance ridicule de rentrer sous peu de tems en France, à la tête des armées rébelles ou des cohortes Autrichiennes.

Si mon extravagant de frère, si le fougueux Condé, veulent connoître ce que c'est que des Français libres, ils n'ont qu'à amener sur les frontières de la France leurs légions d'esclaves.

Je ne cacherai point mes foiblesses; j'y fus sujet comme tous mortels... Mais qui me les reprocherois? Qui, plus que moi, a contribué à l'accélération de la constitution.

François, elle est faite; elle aura pour base l'éternité, si vous vous montrez toujours dignes de votre liberté... Réunissez-vous... Soyez frères... Vos ennemis vous respectent. Ils n'oseront vous attaquer.

Je ne vous demande point de larmes, je ne vous demande que la justice due à mon zèle.

La calomnie va s'empresser de profaner mes

cendres, elle cherchera à les disperser. Puissiez-vous les receuillir, les conserver !

Pour moi je puis expirer sans remords, entouré d'homme libres, au millieu d'un peuple libre, libre moi-même, après avoir anéanti l'esclavage de ma nation.

CODICILE.

Français, pesez bien les dernières parole de ce testament; je vous en supplie.

Ainsi que la réligion, la liberté eut de tous temps ses traîtres, ses hipocrites, et ses fanatiques.

ORAISON

FUNÈBRE

DE

M. DE MIRABEAU,

ET SON ÉPITAPHE.

FRANÇOIS,

IL n'est plus parmi nous le dictateur de l'empire du génie qui changea les destinées de la France.

Ce simulacre d'une émanation céleste, vient de s'éteindre; mais l'esprit de MIRABEAU survit à sa dépouille, il est allé s'unir à son Dieu, et il nous laisse dans les larmes.

Ce génie vaste et courageux, qui fit tant de fois retentir la tribune des droits du Peuple, est maintenant dans la Cité sainte.

Cette homme intrépide, qui brava les préjugés de son ordre, la haîne, l'envie et la calomnie qui s'attachèrent à ses pas, fut assez long-temps parmi nous pour sa gloire, pas assez pour notre bonheur.

Ses travaux et sa mémoire nous sont chers, et nous n'avons à lui offrir pour tribut que nos regrets; mais la postérité, qui jouira de ces bienfaits, lui rendra de plus dignes hommages.

Génie perçant, moraliste habile, profond politique, orateur éloquent, littérateur aimable, improviseur enflammé, il brûloit et anéantissoit ses adversaires. Enfin, ce philosophe écrasoit ses ennemis par la force de la raison et la véhémence de sa parole.

Pleurons! Il n'est plus parmi nous cet esprit fécond et lumineux qui eut notre amour; il est

au sein de la béatitude, et il nous laisse dans les larmes.

ÉPITAPHE.

Un étroit Cercueil renferme sa cendre, tandis que l'Univers ne peut contenir sa gloire.

FIN.

409